



Echos du Conseil municipal du 18 octobre 2011

A l'évidence, le débat principal qui a eu lieu lors de ce conseil a concerné le chronobus. Il est dommage que l'opposition n'ait pas eu le courage de défendre sa position de quasi opposition au chronobus, exprimée dans un courrier au Maire. Ces élus sont ainsi dans la lignée de la droite lucéenne qui a toujours dit qu'il ne faut rien changer, rien bouger.

Mais le monde bouge et l'agglomération nantaise se développe. Et si on ne pense pas l'avenir, on se retrouve, comme aujourd'hui, dans des problèmes difficiles à résoudre.

Gouverner, c'est prévoir !

Bonne lecture !

**Vous pouvez retrouver ces
'échos' et les précédents sur mon BLOG :**

Patrick COTREL,
Président du groupe Harmonicité
au sein du Conseil municipal
<http://www.patrickcotrel.com/>

Déclaration préalable :

Bernard AUNETTE (Information du Maire) :

(extraits) Avant de passer à l'examen de l'ordre du jour du conseil municipal, je souhaite revenir avec vous sur le projet qui a suscité de vifs débats dans notre commune, le Chronobus. (...)

En cette période de crise, nous vivons dans un territoire qui crée des emplois, qui attire. C'est une chance.

Développer de nouveaux modes de transports collectifs, c'est accompagner ce développement. C'est prévoir un modèle de développement plus respectueux de l'environnement, qui propose une alternative crédible à l'automobile.

Bien entendu, cette évolution majeure soulève des interrogations. Nous les avons entendues au printemps dernier et, avec Nantes métropole, nous avons revu le plan de déplacement initialement proposé. (...)

Le débat autour du dossier n'est pas terminé : les grands principes, désormais fixés, seront soumis en février prochain à une enquête d'utilité publique. Chacun pourra s'exprimer. C'est le devenir de Sainte-Luce qui sera en jeu.

Nous devons réussir le Chronobus ensemble : il sera un trait d'union entre l'Est et l'Ouest de la commune, entre Nantes et Sainte-Luce, il permettra d'éviter que notre centre-ville soit, à terme, engorgé par les voitures. (...)

Le Chronobus a soulevé au sein de notre majorité de nombreux échanges, en raison de ses enjeux. Le projet définitif, qui sera présenté à l'enquête, suscite l'adhésion de l'ensemble de la majorité municipale.

Sainte-Luce connaît actuellement une nouvelle poussée de croissance, comme ce fut le cas dans les années 70 et dans les années 90.

La précédente municipalité a lancé les quartiers de la Minais et des Islettes, qui sortent de terre. (...)

En même temps, le développement doit se faire de manière harmonieuse, équilibrée, durable.

Le Chronobus est une réponse à ce développement.

Nous envisageons aussi, après cette période de croissance, un nécessaire ralentissement de

l'urbanisation de Sainte-Luce et nous nous doterons des outils urbanistiques nécessaires.

Nous voulons une ville d'équilibre, entre le développement et la qualité de vie, entre les atouts de la ville d'agglomération et du bourg d'autrefois. (...)

Nous travaillons au quotidien à adapter les services, en rénovant les équipements municipaux.

J'ai souhaité dans le cadre de ce conseil vous délivrer une information sur les subventions que nous avons obtenues pour financer nos travaux d'équipements, plus de 700 000 €.

Nous avons également adapté les structures d'accueil de l'enfance et de la jeunesse pour répondre aux évolutions, humaines ou réglementaires.

Enfin, vous le savez, nous travaillons actuellement sur une programmation pluriannuelle d'équipements et nous rendrons bientôt publics le calendrier de réalisation de l'école, du restaurant scolaire et du multi accueil de la Minais.

Parallèlement, nous voulons préserver l'environnement et les espaces verts naturels de notre commune. D'où notre projet de réhabiliter le bois du Chassay dans le centre-ville pour l'horizon 2014. Le projet débute cette semaine avec un repérage des arbres à traiter par l'Office National des Forêts.

J'insiste particulièrement sur les espaces naturels, car la part des espaces publics naturels de notre commune augmente, ce qui est rare en secteur périurbain, avec bientôt 150 hectares.

Nous partageons tous, élus ou citoyens, la même préoccupation, celle d'un développement équilibré et maîtrisé de notre territoire. (...)

Que nous révèle finalement l'élection sénatoriale qui a vu le changement de majorité ?

Le rejet de la réforme territoriale, l'inquiétude des élus locaux face à la recentralisation pratiquée par le gouvernement actuel, qui diminue sans cesse les ressources des collectivités territoriales.

La difficulté d'aujourd'hui, notre défi quotidien, est celui de trouver le juste équilibre des échelles : maintenir la proximité tout en pensant l'avenir à l'échelle du territoire, être des acteurs d'une intercommunalité active et des élus de proximité. (...)

Jacques CORDON : (au nom du groupe Sainte-Luce Toujours) *Nous n'avons pas de déclaration à faire : nous nous sommes exprimés dans une lettre ouverte sur le chronobus au Maire retraduite dans le magazine municipal. Nous n'allons pas répéter cela.*

Dans cette lettre, l'opposition écrit, par exemple : « Vous présentez le chronobus comme un atout majeur du développement de notre ville. Nous en doutons fortement et insistons de plus, sur le fait que cette réalisation ne semble, au contraire, ni impérieuse ni urgente.

Les avantages procurés à la population sont quasi inexistantes (...) »

« Un simple renforcement des lignes d'autobus, à notre sens du moins, aurait probablement suffi à répondre dans un premier temps à l'attente des lucéens. »

Patrick COTREL (au nom du groupe

Harmonicité)(résumé) La dernière élection sénatoriale représente un beau succès pour la gauche. Pour la première fois, une majorité de gauche existe dans cette assemblée qui n'a pas le pouvoir d'empêcher des lois, mais qui peut retarder et bloquer. Or, les réformes constitutionnelles doivent obtenir une large majorité sur les deux assemblées, et ce sera indispensable pour un futur gouvernement de gauche (nous l'espérons) pour renforcer la démocratie au sein de notre République (introduction d'une dose de proportionnelle, décentralisation, cumul des mandats, renforcement du rôle du parlement, immunité du Président, ...). (...)

En Loire-Atlantique, cela montre que la leçon des cantonales a porté : (...) la division a fait que le PS et les Verts ont perdu des sièges.

Il est clair que seule l'union paie. Mais pour cela, il faut respecter les partenaires, même s'ils sont minoritaires, négocier un programme d'actions où chacun s'y retrouve et ne pas mettre le partenaire en accusation publique dès la première difficulté.

Venons-en au chronobus, dossier qui a été évoqué par Bernard Aunette.

Le premier plan de circulation a provoqué des inquiétudes et des malentendus. Nous avons manqué de temps pour le faire comprendre.

Mais finalement, la Municipalité et Nantes Métropole ont pris en compte ces craintes et un nouveau plan de circulation a été élaboré. Et comme Bernard Aunette vient de le dire, nous sommes d'accord avec ce plan, sous réserve que des aménagements (des itinéraires Nord en particulier) n'entraînent pas une dégradation trop importante des conditions de vie des riverains.

Nous pensons qu'il faut défendre ce projet lors de l'enquête publique, car il représente une perspective indispensable pour accompagner l'augmentation de la population à l'Est de la commune (ZAC de la Minais et zone des Islettes décidées par l'ancienne municipalité ; ZAC des deux ruisseaux à Thouaré décidé par l'ancienne municipalité).

Voici un simple chiffrage qui fixe bien l'enjeu.

En novembre 2009, le cabinet MVA a relevé rue Jules Vernes durant l'heure de pointe du matin (dans le sens Est – Ouest) 800 véhicules. En février 2011 (moins d'un an et demi après), le cabinet EGIS a relevé au même endroit à la même heure de pointe 1000 véhicules. Et les

prévisions indiquent qu'en septembre 2013, nous en serons à 1300 véhicules ! Si nous ne faisons rien, nous serons noyés sous les embouteillages qui seront de plus en plus inextricables et qui seront de plus en plus présents au cours de la journée.

Implanter le chronobus, c'est donner la possibilité réelle de se déplacer autrement qu'en auto pour une bonne partie de nos déplacements, aussi vite mais moins cher et avec moins de stress.

Mais cette mobilisation pour le chronobus à l'occasion de l'enquête publique ne pourra se réaliser que si nous agissons dans trois directions :

Obtenir de Nantes Métropole un calendrier des études sur les aménagements, en particulier des itinéraires Nord, de façon à pouvoir associer les riverains directement concernés. C'est un engagement qui a été pris publiquement par la municipalité et Nantes Métropole. Il est impératif de le respecter ;

Renouer le dialogue avec le groupe de travail déplacements pour discuter de ces aménagements ;

Amorcer un dialogue avec chacune des associations qui se sont exprimées sur ce dossier.

Merci de votre attention.

Christophe CLERGEAU (an nom de Sainte-Luce Avance) : (résumé) *Votre lettre ouverte au Maire montre clairement que vous êtes contre le chronobus .C'est un revirement, puisque M. Botbol, dans un article dans le magazine municipal de l'été 2008 au nom de votre groupe écrivait : « Le chronobus est un moyen de transport rapide permettant l'accès au tramway, au centre de Nantes et à l'Université. Traversant le centre bourg, il a une fonction urbaine en participant à son réaménagement, au développement de ses activités et à la disparition du trafic de transit.*

Le TER, moyen de transport express assurera l'accès direct au centre de Nantes. Complémentaire du chronobus, il est indispensable pour le développement économique de notre cité comme proposé dans notre programme. »

Et il concluait : « Les transports collectifs représentent un enjeu majeur pour la ville : la qualité de la vie, la cohésion sociale, le respect de l'environnement, le développement économique et la solidarité en dépendent en partie. »

Cette intervention et la votre sont en complète opposition : vous essayez d'utiliser les peurs et les craintes, sans la recherche du chemin de l'intérêt général.

Pour ce qui nous concerne, nous continuerons à accompagner les lucéens pour répondre à leurs inquiétudes. Nous porterons aussi nos efforts pour rendre les services au quotidien (seniors, services enfance, éducation et jeunesse, vie quotidienne dans les nouveaux quartiers, ...). Nous travaillons à cela.

Jacques GAUDICHEAU : (résumé) *Nous ne sommes pas contre le chronobus, mais ce projet apporte des désagréments dans ses conséquences. Nous sommes donc contre le projet.*

Bernard AUNETTE: (résumé) *Le chronobus est un concept intéressant. Et à ce titre, il a été distingué par le ministère de l'environnement qui lui a accordé une subvention de 10,4 M €.*

Finalement, c'est comme le tramway : il y a toujours des gens qui s'opposent car ils voudraient revenir au passé...

Débat sur le schéma départemental de coopération intercommunale de la Loire Atlantique :

Bernard AUNETTE : (résumé) Ce Schéma Départemental de Coopération Intercommunal proposé par le Préfet propose la suppression de 13 syndicats intercommunaux (sur 112) jugés redondants. Nantes Métropole va voter vendredi une délibération qui accepte la plupart de ces simplifications (refus pour deux syndicats). De plus, Nantes Métropole annonce qu'elle ne souhaite pas prendre de nouvelles compétences, ni de s'étendre. Par contre elle souhaite transformer le SCOTT de l'estuaire en Pôle Métropolitain des aires urbaines de Nantes et Saint-Nazaire. De plus, il est proposé de créer un pôle métropolitain Loire-Bretagne regroupant Nantes, Rennes, Brest, Saint-Nazaire et Angers. A noter : ces Pôles Métropolitains ne sont pas des EPCI et n'ont pas de fiscalité propre. Il n'y a donc pas d'empilement de structures. Ce sont des espaces de coopération sur des études, les décisions restant aux intercommunalités.

René QUEBRIAC : (résumé) donne lecture d'une prise de position de l'association des Elus Communistes et Républicains. « **La marche forcée.** (...) pas de vrais débats publics, les élus sont tenus d'accepter un inéluctable mouvement contraint dans des délais toujours plus restreint avec en arrière plan la volonté d'appliquer aux territoires et aux citoyens la cure d'austérité que l'Etat tente de nous imposer au plan national. ». « Après la fin de la taxe professionnelle, cadeau de 9,5 milliards aux entreprises, et après le gel

de la dotation d'État, les collectivités territoriales sont prises à la gorge de toute part. » (...) « Nous élus communistes et républicains du département demandons à ce que cette réforme fondamentale sur l'intercommunalité sorte des colloques pour « grands élus » et experts et qu'elle soit débattue avec les citoyens et l'ensemble des élus locaux. Nous voulons que les intercommunalités se fassent à partir de vrais projets. Nous voulons la garantie que l'échelon communal, bassin de la démocratie de proximité, soit pensé comme ressource et lieu où peut se construire l'égalité sociale, sous la vigilance réelle et concrète des populations. »

Claude ROUSSELOT : (résumé) est d'accord avec l'intervention précédente : l'Etat impose et ne laisse que 3 mois pour donner un avis sur une réorganisation importante. Claude se déclare contre ces méthodes de travail.

Patrick COTREL : (résumé) trouve normal l'intention de mise en ordre dans le réseau des syndicats intercommunaux. Mais il faut regarder cela avec méfiance, car c'est dans la logique de la réforme des collectivités locales imposée par le gouvernement pour aboutir à une recentralisation et à un étranglement financier des collectivités locales.

1 - 3 Acquisition par la Mairie à Nantes Métropole de la maison du 7 rue de la Loire :

Bernard AUNETTE : (résumé) La maison située au 7 rue de la Loire a été préemptée par Nantes Métropole. Ayant une utilisation de cette maison, la commune souhaite la rétrocession de cette maison. C'est l'objet de la convention qui est proposée.

Jacques GAUDICHEAU : (résumé) Quelle est l'utilisation que vous prévoyez pour cette maison et qui a sans doute été à l'origine de la préemption ?

Bernard AUNETTE : (résumé) Au point de départ, la préemption a eu lieu, car il s'agit d'un îlot mutable à moyen terme. De plus, nous avons besoin de locaux pour différents services (service infirmier à domicile, logements d'urgence, ...). Ensuite, nous avons eu l'idée de proposer aux habitants le 3bis rue de la Loire, et dont la maison doit être détruite pour faire la percée entre la rue Dolny et la rue de la Loire, de les reloger au 7 ;

Maryvonne SARRAZIN : (résumé) Il n'y a pas de relation entre la préemption et la rétrocession présente : les deux choses ont été distinctes dans le temps.

Précision : les abords des immeubles sont exclus du bail et restent à la charge de LAH, ainsi que l'entretien des jeux qui sont vétustes.

Patrick COTREL : (résumé) Vous le savez, les personnes habitant au 3bis sont âgées. Et il nous a semblé que cette solution de relogement avait l'avantage de ne pas les déraciner. Nous avons visité le 7 avec eux et les services techniques ont noté les travaux à effectuer pour que ce relogement se passe au mieux ; il est pour nous très important de trouver des solutions humainement satisfaisantes. Les négociations sont en cours et sont en bonne voie.

12 - 1 et 4 Budget principal : décision modificative N°1 et subventions

Pascal ISIDORE : (résumé) Nous avons une rentrée non prévues : la diminution des dotations de l'Etat ont été un peu moins fortes que prévu, ce qui fait une rentrée de 18 420€. De plus, nous avons reçu des subventions liées à nos investissements pour un montant de 532 180€. Tout cela va permettre de diminuer le recours à l'emprunt pour un montant de 665 000€.

Pascal donne ensuite une information sur les subventions d'investissement reçues ou attendues : 476 180€ du Conseil général, 204 470€ de la CAF, 155 256€ du Conseil régional, 50 000€ de l'Etat et 6000€ du député de la circonscription (réserve parlementaire). Quelques demandes sont en attente de réponse (Etat et Conseil Général).

12 - 3 Subvention de Nantes Métropole pour l'aménagement du terrain des Rom :

Pascal ISIDORE (résumé) Afin de faciliter l'intégration de plusieurs familles Rom installées à Sainte-Luce, la commune a aménagé un terrain d'accueil rue de la Loire pour un montant de 79 850€ TTC.

Nantes Métropole propose de participer aux dépenses engagées à hauteur du montant dépensé Hors Taxes, soit 66 760€. La différence sera récupérée par la commune dans le cadre du FCTVA, avec 2 ans de retard.

Brigitte BICHE : (résumé) donne une information sur la situation au niveau de l'Agglomération : le terrain des Sorinières est fermé et celui du 380 route de Sainte-Luce

est en voie de fermeture. Certains des anciens occupants sont maintenant dans des logements sociaux. Mais beaucoup sont encore en situation précaire sur différentes communes (comme Carquefou). L'association RomSi fait des démarches pour susciter des actions d'accueil dans différentes communes.

Christophe CLERGEAU : (résumé) informe que le Conseil Régional va accorder une aide de plusieurs milliers € pour des actions d'insertion professionnelle de femmes Rom dans le domaine du ménage.

12 - 6 Dissolution du syndicat intercommunal des communes riveraines de la Loire :

Gérard AUMON (résumé) précise que ce syndicat est maintenant dépassé par l'ampleur et la technicité des questions qui sont posées aujourd'hui. Le GIP

(Groupement d'Intérêt public) Loire-Estuaire a été créé pour gérer un plan 2008-2013. L'autre structure qui existe sur ce sujet est le CORELA qui s'intéresse à la Loire et ses affluents.